

Syndicat des Mobilités de Touraine

Le Président,

Tours, le

23 MAI 2023

Objet : Convocation au Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine aura lieu le :

Mardi 30 mai 2023 à 18 heures
Salle Jean Germain
60 avenue Marcel Dassault – 37206 TOURS

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

1. Installation des délégués titulaires et suppléants représentants Tours Métropole Val de Loire au Comité syndical du Syndicat des Mobilités de Touraine ;
2. Election du (de la) Président(e) du Syndicat des Mobilités de Touraine ;
3. Election des Vice-Présidents du Syndicat des Mobilités de Touraine ;
4. Projet de délibération relatif aux délégations d'attributions du Comité syndical au/à la Président(e) du Syndicat des Mobilités de Touraine et au Bureau syndical ;
5. Commission d'appel d'offres – conditions de dépôt des listes ;
6. Commission de délégation de service public à caractère permanent – condition de dépôt des listes ;
7. Commission d'appel d'offres – élection des membres ;
8. Commission de délégation de service public à caractère permanent – élection des membres ;
9. Projet de délibération relatif à la poursuite de l'opération lignes2TRAM ;
10. Projet de délibération relatif à l'autorisation de signer un contrat avec la Banque Européenne d'Investissement ;
11. Projet de délibération relatif l'approbation de la convention de mise à disposition de services entre Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine ;
12. Projet de délibération relatif à l'approbation d'un avenant à la convention de délégation aux communes de Parçay-Meslay, Rochecorbon, Vernou-sur-Brenne et Vouvray pour l'organisation du transport scolaire ;
13. Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 12 avril 2023 ;

Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,



Christophe BOULANGER